

### MÉTHODOLOGIE

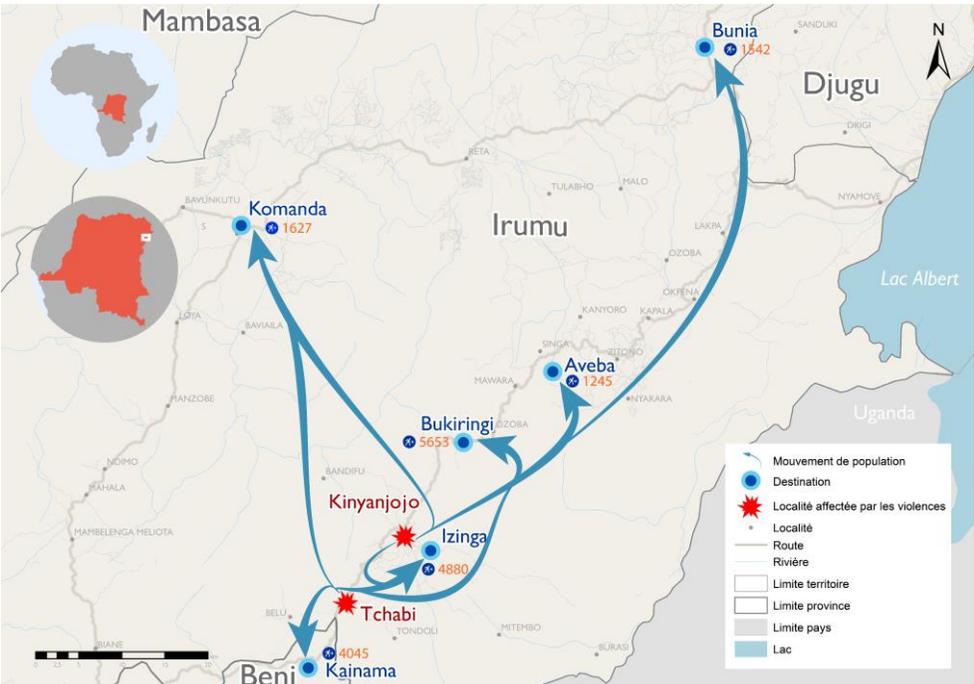
	Evaluation réalisée lors de missions de terrain.	X
	Evaluation réalisée lors d'entretiens téléphoniques avec des informateurs clés.	

L'évaluation rapide de l'OIM (Emergency Tracking Tool, ETT) est un outil mis en place dans le but de collecter des informations sur les mouvements importants et soudains des populations. Ces informations sont collectées à la suite de visites sur le terrain et ou d'entretiens téléphoniques avec les informateurs clés des sites de déplacement ou des communautés d'accueil. D'autres informations sont ensuite recueillies et analysées à partir des outils d'évaluation rapide multisectorielle (ERM). Ce rapport synthétique présente les résultats de l'évaluation menée le 4 juin 2021 dans la chefferie de Bahemba Boga et de Walendu Bindi suite aux attaques qui ont eu lieu dans le groupement Kinyanjojo, territoire d'Irumu, province de l'Ituri.

### RÉSUMÉ DE L'ALERTE

Dans la nuit du 30 au 31 mai 2021, une incursion d'un groupe armé non identifié a eu lieu à Kinyanjojo, un sous village de la localité de Boga, groupement de Boga centre, chefferie de Bahema Boga et dans la localité de Tchabi, groupement Balej, en chefferie de Banyali Tchabi, territoire d'Irumu. Au cours de cette attaque qualifiée de meurtrière, les autorités ont fait part de 129 cas de tueries et de 45 cas de blessures graves majoritairement causées par des armes blanches. Plusieurs maisons et infrastructures publiques ont été incendiées et des biens ont été emportés. Face à cette situation, la population de ces localités s'est déplacée vers Kaimana (groupement de Batangi Mbaou/Nord-kivu), Bukiringe, Aveba (Chefferie de Walendu Bindi), Boga Izingi (Chefferie de Bahemba Boga), Komanda (Chefferie de Basili) et dans la ville de Bunia.

### CARTOGRAPHIE DU MOUVEMENT



Les cartes de ce rapport ne sont fournies qu'à titre d'illustration. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et des noms géographiques sur ces cartes peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielle de ces frontières de la part de l'OIM.

### DÉTAILS SUR LE NOUVEAU DÉPLACEMENT



### DÉTAILS SUR LA ZONE EVALUÉE

PROVINCE	ITURI
TERRITOIRE	IRUMU
CHEFFERIE	WALENDU BINDI, BAHEMA BOGA, BASILI et BUNIA Ville
GROUPEMENT	BATANGI MBAU, BULEI, MBANDAVILEMBA

### DONNÉES DÉTAILLÉES DU DÉPLACEMENT

VILLAGES EVALUÉS	MÉNAGES	INDIVIDUS	HOMMES	FEMMES	< 5 ANS	LOCALISATION
BUKIRINGI	1210	5653	1884	3769	247	NI.1357 ; E29.9904
KAINAMA	809	4045	1349	2696	212	N0.9062 ; E29.8172
AVEBA	249	1245	415	830	187	NI.2125 ; E30.0887
KOMANDA	326	1627	547	1080	146	NI.366 ; E29.763
BUNIA	312	1542	514	1028	132	NI.5531 ; E30.2476
BOGA/IZINGA	976	4880	1627	3253	948	NI.0269 ; E29.9562

### PERCEPTION DES BESOINS PRIORITAIRES



### OBSERVATIONS & ANALYSES

- Pour se nourrir, certains ménages déplacés vivant dans des communautés d'accueil exploitent des lopins de terres qui leur ont été cédés provisoirement par les autochtones pour cultiver le sol. La faible quantité de leur production ne leur permet de couvrir qu'un seul repas. Faute de terres, d'autres dépendent entièrement des productions agricoles et des réserves de leurs hôtes, constituant une charge de plus pour les ménages d'accueil.
- Les informateurs clés notent également des problèmes d'accès à l'eau. Les six sources d'eau aménagées dans la zone par les organisations Programme de Promotion des Soins de santé primaires (PPSSP) et Médecins Sans Frontière (MSF) sont délabrées et la quantité d'eau fournie à travers ces ouvrages reste insuffisante. La concentration importante de déplacés autour de ces sources d'eau cause des tensions avec la communauté d'accueil. Les latrines sont largement insuffisantes (une latrine pour 30 personnes), ainsi, les populations déplacées sont amenées à déféquer à l'air libre, par manque de latrines.
- La majorité des personnes déplacées dans les zones évaluées dorment à la belle étoile dans la brousse à proximité des villages d'accueil, d'autres logent dans les maisons et les abris de la communauté d'accueil.
- La menace constante d'attaques par les groupes armés a conduit à la fermeture d'une partie des écoles de la communauté d'accueil impactant fortement le taux de scolarisation des élèves déplacés. Par ailleurs, les établissements actifs n'ont pas assez d'espace pour accueillir à la fois les enfants de la population déplacée et ceux de la communauté d'accueil et des villages environnants. Finalement, beaucoup de parents ne sont pas en mesure de payer les frais de scolarité qu'ils jugent trop élevés et par conséquent, un certain nombre d'enfants, en âge d'être scolarisés, sont amenés à travailler pour subvenir aux besoins de leur famille.
- Les personnes déplacées dans les zones d'accueil n'ont pas accès aux soins de santé même si quelques structures sanitaires ont été identifiées par les informateurs clés. D'une part la capacité d'accueil reste restreinte et ne permet pas de prendre en charge les autochtones et la population déplacée, d'autre part les moyens financiers des déplacés ne permettent pas de couvrir les frais de santé. Les femmes enceintes et les enfants sont pris en charge gratuitement mais sont dans l'incapacité de payer les médicaments. Toutefois le problème demeure dans l'exécution des ordonnances médicales.